

prévisionnelle de travaux de 150 000 €, montant pouvant être modifié en fonction des offres qui seront reçues pour la réalisation des travaux. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce nouveau plan de financement prévisionnel de 163 500 € HT et décide de le transmettre auprès des aides sollicitées DETR et auprès du département, demande d'aide à hauteur de 20 % chacune

2025-5531 : Rampe escalier du parcours de santé

Un devis de l'entreprise Geeraerts est proposé au Conseil pour la réfection de la barrière en bois d'accès au parcours de santé d'un montant de 7 887.82 € TTC. La réfection porte sur 30 mètres linéaires, et le temps des travaux sera un peu plus long compte tenu de l'enrochement. Les agents communaux nettoieront le site en dégagant les branches gênantes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la réfection et le devis correspondant de 7 887.82 € TTC.

Retour de Grégory GERARDIN

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 11 Nombre de pouvoirs : 1

Dépôt de pain

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de la boulangerie de Montmort-Lucy pour un projet d'installation de distributeur à baguettes. Pour rappel le dépôt de pain de cette boulangerie est mis en place actuellement à l'épicerie. Le Conseil Municipal, soucieux de préserver ses commerces, mais aussi de répondre au besoin essentiel de pain de ses habitants, propose dans un premier temps que Monsieur le Maire adresse un courrier aux demandeurs afin de les rencontrer pour plus de précisions sur les modalités de distribution, l'emplacement, l'électricité...et souhaite maintenir le dépôt de pain et de viennoiserie à l'épicerie.

2025-5532 : Modification du devis de changement des portes du local des pompiers

Une porte du local de pompiers a été changée comme prévu pour 7 097.65 € TTC. Il était prévu dans le devis initial de réparer la seconde POUR 1 504.88 € TTC. Toutefois compte tenu de l'état réel de la porte et des réparations à réaliser, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité un nouveau devis pour le changement de cette seconde porte d'un montant de 7 097.65 € TTC annulant les réparations proposées du premier devis.

QUESTIONS DIVERSES

L'entreprise Worldplas a envoyé l'attestation concernant les Feux rue de la Croix Rouge.

Le Bureau Veritas a envoyé le Rapport final de contrôle technique de la Maison Arts et Patrimoine, avec un dernier avis restant portant sur la pose des portes et fenêtres

La commune a reçu un devis de l'atelier Simon Marq pour restauration des baies 110 et 112 d'un montant de 247 439.98 € HT soit 296 927.98 € TTC. D'autres devis comparatifs sont attendus.

La commune a reçu un devis pour un diagnostic complémentaire demandé par la DRAC de 5 640 € HT soit 6 768 € TTC pour le projet des cloches, qui sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

Un courrier de mise en demeure a été adressé à un locataire pour une demande de paiement de retards de loyers d'un total de 1 722.71 €

Monsieur le Maire va signer mardi 6 Mai après-midi la vente de la maison rue de la Croix Rouge. Le garage devra être vidé.

Monsieur le Maire a déposé plainte auprès de la gendarmerie pour les dégâts du vestiaire du terrain de foot. Le Conseil décide de ne pas solliciter l'assurance.

Le Conseil Municipal du 11 juillet est changé au mardi 8 juillet.

Le planning du Musée 2025 est distribué avec le thème autour de la BD cette année.

La Cérémonie du 8 Mai se tiendra à 11h45.

Compte tenu du week-end de pentecôte, les plannings des forains sont indisponibles en juin, mis à part le crève ballon qui sera présent le week-end du 14 et 15 juin. Le bal est également réservé. Au vu du nombre de forains, et compte tenu du grillage Espace des Sequoias qui a été refait, la fête se tiendra place Saint Réol cette année, en sachant qu'un mariage sera célébré le samedi à 17h.

Des courriers de remerciement au versement des subventions ont été reçus de l'association Pays d'Epernay et son Patrimoine, ainsi que de La Palette.

Monsieur le Maire fait part d'une demande de l'épicerie pour l'achat de réfrigérateur et congélateur pour le magasin. L'épicerie finance un premier réfrigérateur de 4 416 €, et sollicite la commune pour l'achat d'un congélateur à 3 945 € et d'un réfrigérateur à 3 024 € qui appartiendraient à la commune mais seraient mis à disposition de l'épicerie, et pour

l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, car les coûts d'électricité sont tels qu'ils mettent en péril la pérennité de ce commerce. Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Les voitures ne savent plus comment rouler ni se garer sur la place Jehan d'Orbais, et une suggestion est faite de peinture au sol avec flèches et sens interdit pour la circulation de la place. Monsieur le Maire va d'abord faire un rappel général sur ce point.

La possibilité de réaliser un enclos autour du terrain de jeux des enfants va être étudiée. Un devis sera demandé et proposé au prochain Conseil.

Les bancs rachetés suite au vol sont à réinstaller à l'église et aux Sequoias. Il est proposé de mettre du ciment sur les fixations. La balançoire devrait être réinstallée après soudure.

Dans le projet d'achat de matériel pour les événements, un devis pour l'achat d'une sono portative fonctionnant sur batterie ou secteur avec lecteur de clé usb est proposé à 245.83 €, que le Conseil approuve.

Monsieur le Maire rappelle l'inauguration de l'éclairage de l'abbatiale le 6 septembre avec un concert de JP COLLARD à 19h30, suivi des discours officiels puis de la mise en lumière totale.

Le bureau Veritas est venu à la salle polyvalente et a levé les réserves. Le souci d'évacuation des toilettes a été solutionné également.

La sortie aux grottes de Han organisée par le Comité de Jumelage se tiendra le dimanche 25 mai.

Une soirée cinéma de plein air se tiendra à Orbais l'Abbaye avec le film « un petit truc en plus » choisi par les conseillers parmi 3 choix de films.

Séance levée à 22h24

La Secrétaire



Le Maire

